

Tool Box by Pôle Mer Bretagne Atlantique

Dialogue / diagnostic Propriété Intellectuelle



Publics

- ▶ *Dirigeants*
- ▶ *Responsables R&D*
- ▶ *Responsables services commerciaux et marketing*



Durée

- ⇒ *Entretien d'une heure environ pouvant être complété par une prestation de conseil*



Tarifs

- ⇒ *Premier entretien d'une heure gratuit. Suite éventuelle sur devis.*



Intervenants

- ⇒ *Conseils en Propriété Industrielle*



Objectif

Au cours d'un premier entretien, un Conseil en Propriété Industrielle appréciera une situation et/ou les objectifs recherchés par votre entreprise. Il délivrera alors un premier avis sur les mesures à engager dans le but de protéger les innovations et créations issues de vos travaux.



Contenu

Le Conseil en Propriété Industrielle sera à l'écoute de vos problématiques et de vos interrogations. Le dialogue initié vous apportera une vision claire sur les outils de protection les plus adaptés à votre situation.

A chaque cas exposé, un état des lieux des démarches possibles et leur articulation dans le temps vous sera proposé afin d'améliorer votre stratégie de protection et de construire votre patrimoine immatériel dans lequel s'intègrent brevets, marques, savoir faire et droits d'auteur ou dessins & modèles.

A l'issue de cet entretien, vous pourrez être en mesure de décider des suites à donner en matière de protection intellectuelle.

- *Définition et mise en œuvre d'une politique PI*
- *Stratégie PI – Protection des créations et des signes distinctifs (marques, ..)*
- *Intelligence économique - cartographie et analyses brevets*
- *Etude de brevetabilité - Rédaction de demandes de brevets*
- *Partenariat, valorisation, transfert de technologie*
- *Etc...*